

Infos. Village

Sommaire

Conseil municipal du
22/11/2010

- Révision des documents d'urbanisme de la CCAV, débat autour du projet de PADD
- Assainissement: Programme de travaux
- Prime de fin d'année

Informations diverses

- Prochaine réunion du Conseil municipal
- Inscription sur les listes électorales
- Affouage
- La gym à Villeparois
- Fêtes de fin d'année
- Lire à Villeparois
- Ça marche
- Avis de décès



Mairie : 7 Rue de Prételon
70 000 Villeparois

Horaires d'ouverture :

Le mardi et le jeudi
de 18 à 19 heures

☎ 03.84.75.29.28 ou

06.75.79.43.20

e-mail :

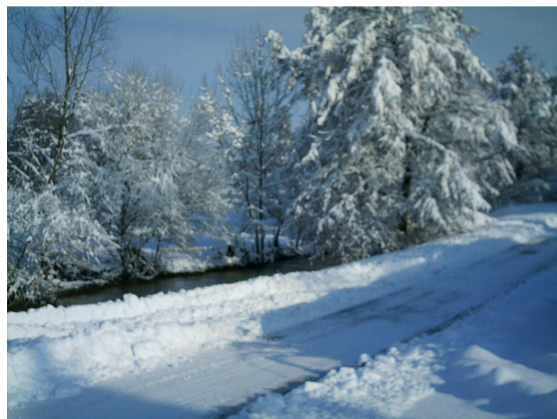
mairie.villeparois@wanadoo.fr

Site Internet

<http://www.villeparois.fr>

Conseil municipal du 22 novembre 2010 Principales décisions

Révision des documents d'urbanisme de la Communauté de Communes et Agglomération de VESOUL Débat autour du projet d'aménagement et de développement durable (PADD)



Suite à la décision du tribunal administratif du 19 février 2010 annulant la délibération du 20 juin 2008 portant approbation du PLU, la Communauté de Communes et Agglomération de VESOUL, par délibération du 13 avril 2010, a lancé une nouvelle révision des documents d'urbanisme (Plan d'occupation des sols et cartes communales) Après cette délibération de principe, la procédure prévoit l'élaboration d'un plan d'aménagement et de développement durable. (PADD) débattu au sein des conseils municipaux.

Un projet élaboré par les services de la CCAV a donc été présenté lundi soir aux élus et a fait l'objet d'un certain nombre d'observations qui seront transmises au service urbanisme de la CCAV sous forme d'une délibération.

Ce document en couleur étant d'une lecture assez difficile, il ne sera pas reproduit dans le présent journal, mais peut être consulté en mairie ou sur notre site internet.

Principales observations formulées par le conseil:

Le conseil municipal:

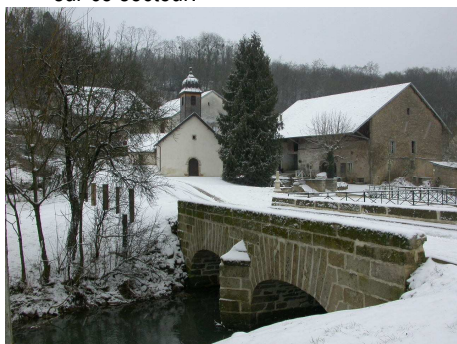
Axe 1 Intégrer au cœur du projet la protection et la valorisation du patrimoine naturel

- Souhaite que soit ajouté au volet valorisation du potentiel hydraulique le risque ruissellements, présent sur la commune de Villeparois
- S'interroge sur le projet d'aménagements d'espace découvert sur le plateau de Fanican et considère que cette zone, relativement préservée de la civilisation doit rester exempte de toute intervention humaine qui nuirait à l'équilibre naturel de ce site.
- Souhaite que soit ajouté aux enjeux environnementaux garantissant la richesse du milieu naturel, la protection des haies, bosquets, bois et forêts privées, murgets, etc.
- Constate que l'agriculture est totalement absente de cet axe 1, alors qu'elle est un élément essentiel dans la protection et la valorisation du patrimoine naturel.
- Constate des incohérences entre la valorisation des éléments identitaires de l'agglomération et le fait de préconiser un contournement court de Vesoul par la RN19, qui prévoit un tunnel sous le sabot de Frotey-les-Vesoul et des ouvrages de génie civil très importants à proximité.
- S'oppose à la création de liaisons douces le long du Bâtard, estimant que ce type de projet est en totale contradiction avec les travaux de revitalisation des rivières et préconise des aménagements doux permettant un meilleur partage de l'espace public existant.

1. Axe 2 Amplifier la vitalité économique du territoire:

- Souhaite que soit ajoutée au volet "Maintenir une activité agricole compétitive" la rationalisation des surfaces constructibles en favorisant la rénovation de l'habitat et bâti existant, la densification, la valorisation des 'dents creuses"
- Dans ce même volet, souhaite que la priorité soit donnée aux infrastructures peu consommatrices de surfaces agricoles.

- S'interroge sur le développement de la zone d'activité "Technologia" préconisé dans ce projet, compte tenu des contraintes environnementales qui pèsent sur ce secteur.



2. [Axe 3 Garantir un développement urbain équilibré et de qualité](#)

- S'interroge sur l'objectif des 37 000 habitants alors que le projet est assez silencieux sur le développement de l'emploi sur l'agglomération.
- [Axe 4 Inscrire les déplacements au cœur du projet de développement](#)
- S'oppose au projet de contournement court de Vesoul par la RN 19 et maintient sa préférence pour un aménagement sur place, estimant que les contournements, qu'ils soient longs ou courts sont contraires au Grenelle de l'environnement, consommateurs de surfaces agricoles précieuses, générateurs de nuisances importantes pour les populations impactées, financièrement irresponsables dans la situation économique actuelle et totalement inefficaces en matière de trafic routier et de développement économique, dans le cas présent.
- S'oppose à la création de liaisons douces en dehors des espaces publics existants pour les raisons mentionnées dans l'axe 1.

Ces observations ont été validées par une très large majorité des membres du conseil.



Service de l'assainissement collectif - Résultat du diagnostic Programme pluriannuel de travaux

A la demande de l'agence de l'eau, la Communauté de communes de l'agglomération de Vesoul a engagé un diagnostic des réseaux communautaires d'assainissement afin d'en déterminer les faiblesses et plus particulièrement les causes des eaux parasites.

Après un accord de principe, ce diagnostic a également été étendu aux réseaux communaux raccordés à la station d'épuration communautaire.

Ce diagnostic a mis en évidence des dysfonctionnements importants, des eaux parasites anormales, des rejets directs dans le milieu naturel, dans un bon nombre de communes.

Cette situation et plus particulièrement les rejets directs, représentant plus de 5% de la taille de l'agglomération, a conduit la Direction départementale des territoires à déclarer la collecte non conforme.

En conséquence, les communes concernées sont tenues de mettre en place, dans les trois ans, un programme de travaux, conforme aux préconisations du diagnostic réalisé et visant à remédier à cette situation.

Pour ce qui nous concerne, le diagnostic a mis en évidence:

La nécessité de réaliser un curage du réseau, notamment dans les zones de faible pente afin d'améliorer la collecte.

quelques problèmes d'étanchéité constatés par temps sec, mais surtout des eaux parasites assez importantes par temps de pluie.

Ces eaux parasites par temps de pluie peuvent s'expliquer par des erreurs de branchement, par des raccordements non conformes (toitures, siphon de cour, drainage sur le réseau d'eaux usées), par des infiltrations suite à la remontée de la nappe (trop plein)

Les travaux préconisés comprennent notamment des tests à la fumée qui nous conduiront certainement à imposer un certain nombre de mises en conformité des branchements.

Le coût global de ces travaux est évalué par le bureau d'étude à 4 500 €. Il ne

s'agit donc pas d'une dépense insupportable pour notre collectivité mais qui aura sans doute des répercussions importantes pour les particuliers dont les installations sont mal raccordées.

Ces mesures ont pour objectif de réduire les eaux parasites qui arrivent à la station d'épuration, mais également d'améliorer la qualité des eaux des rivières dans le cadre des objectifs fixés par le Grenelle de l'environnement.

Dans ce cadre, l'agence de l'eau a d'ores et déjà réduit ces aides. Il est donc important que toutes les communes de la CCAV mobilisent des crédits sur leur réseau d'assainissement pour réduire ces eaux parasites et rejets directs.

Le conseil municipal a pris acte des travaux préconisés pour Villeparois et s'est engagé à les réaliser avant le 31 décembre 2013.



Attribution de prime de fin d'année

Le conseil municipal a décidé de renouveler les primes de fin d'année attribuées depuis de nombreuses années à nos agents communaux.

Pour notre agent d'entretien, son montant brut est calculé sur l'équivalent de 50 heures de travail. Pour les autres agents, elle sera ajustée proportionnellement à leur temps de travail.



Informations diverses

Prochaine réunion du conseil municipal

Les conseils municipaux de Coulevon et Villeparois se réuniront le 7 décembre prochain à 20 heures 30, en mairie de Villeparois pour la présentation annuelle du rapport d'activité de la CCAV.

Alain Chrétien n'échappera pas à la question qui préoccupe toujours nos deux communes: Le contournement de Vesoul par la RN19. Dans une des dernières réunions du bureau de la CCAV, en présence de M. le Préfet, il a réaffirmé qu'il fallait régler le problème des lotissements de Coulevon et de Villeparois de toute urgence. La solution serait peut-être d'abandonner tout projet de contournement; mais il faudra convaincre le premier magistrat de VESOUL.

Cette réunion est évidemment publique comme toutes les réunions du Conseil municipal.

Inscription sur les liste électorales

N'attendez pas le dernier jour pour vous inscrire sur les listes électorales. **Après le 31 décembre ce sera trop tard.**

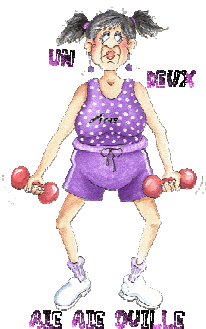
Présentez- vous à la mairie, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Les conditions d'inscription sont détaillées sur notre site Internet, rubrique « Au tableau d'affichage / spéciale élections ». Vous pouvez également télécharger le formulaire d'inscription.

Coupe de bois - Affouage

Les arbres mis en vente à l'adjudication du 11 octobre 2010 n'ont pas trouvé preneur au prix minimum fixé par le conseil municipal.

Ces bois seront intégrés à la coupe 2010 - 2011. Pour l'affouage, il faudra donc attendre les prochaines ventes.



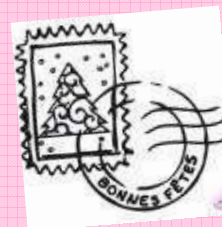
La gymnastique douce a commencé.

Organisées par l'association "Profession Sport", les séances se déroulent dans la salle de la mairie, le mardi de 18 à 19 heures.

Cette activité est entièrement gratuite et s'adresse plus particulièrement aux personnes qui n'ont pas la possibilité ou tout simplement l'envie d'aller faire un peu de sport à Vesoul.

Vous pouvez encore vous inscrire. Venez simplement le mardi soir dans une tenue décontractée.

*L'association "Mon village"
prépare une belle fête pour les
enfants et les grands*



Dès à présent, des ateliers sont organisés en mairie pour la décoration des sapins de Noël. Inscrivez vos enfants en déposant en mairie le bulletin d'inscription distribué dans les boîtes aux lettres.



*Le samedi 18 décembre se sera la fête
De nombreuses surprises vous attendent*

*Rendez vous à 16 heures dans la salle de la Mairie
Venez nombreux,
Les enfants, n'oubliez pas d'inviter vos amis, vos parents,
grands parents et toute la famille*



LIRE A VILLEPAROIS

La bibliothèque sera ouverte ce samedi, normalement, de 10H. à 12H. à la salle de la Mairie, nous vous rappelons que son accès est gratuit pour les adhérents à l'Association « Mon Village ».

L'ouverture suivante sera le 8 janvier, en effet, le jour de l'An tombant un samedi, il aurait été absurde de maintenir l'ouverture le 1^{er} samedi comme habituellement.

Venez nous voir, nous en serons ravies !!!

Nous vous rappelons aussi que les livres peuvent être retirés et rapportés aux permanences du Maire et de la Secrétaire.

CA MARCHE !

Notre petit groupe est un peu au ralenti, vu le temps, nous n'avons pas pu faire la dernière sortie de l'année programmée aux Mille Etangs, ce n'est que partie remise.

J'en profite pour faire un petit bilan de 2010, sur nos sorties : Plateau de Cita, Aérodrome, le long de la Colombine, une journée complète qui a rassemblé des marcheurs, un cycliste, des jeunes qui ont terminé à l'Acropark du Ballon d'Alsace, une autre balade d'une matinée autour du Col des Croix avec visite des Mines de cuivre du Thillot l'après-midi... ceci pour mettre en appétit ceux que n'avons pas encore convaincus, c'est varié et très sympathique. Nous essayerons de vous proposer un programme attrayant pour 2011, avec comme journée complète, la Fennematt, ferme-auberge au-dessus de Sewen, une petite balade de Colombe au Fraispuitt qui pourra être faite en hiver, le tour d'Esmoulières pour le printemps, la sortie en vélo dans les bois de Breurey que nous n'avons pu faire à cause de l'ouverture de la chasse etc... Ce ne sont pas les idées qui manquent, mais si vous en avez, n'hésitez pas à m'en faire part.

Si vous souhaitez être contacté directement quand une balade est programmée, laissez-moi une adresse internet ou un numéro de téléphone, vous serez informé individuellement et prévenu en cas de suppression faute de météo.

J'emmène des cartes d'adhésion à chaque rando, vous pouvez donc adhérer juste avant. A bientôt. E. Marchal Tel 0384757174

« babette.marchal@orange.fr »

Avis de décès

Monsieur Henri REMY est décédé le jeudi 2 décembre 2010 à l'Hôpital de LURE

Les obsèques se dérouleront à l'église Saint Joseph à Vesoul le lundi 6 décembre à 14heures 30

Nos plus sincères condoléances à sa famille